

Commune d'AVIGNON LES SAINT-CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2015 COMPTE-RENDU

Présents : POETE Yves, PERALTA Sandra, LANAUD Monique, DUTEL Nathalie, GREE Brigitte, GUYETAND Sébastien, JOST Sébastien, MOLLET Christophe, ODOBEZ Fabrice, PRIETO Anne-Cécile.

Excusé BAILLY Michel, pouvoir à ODOBEZ Fabrice

ORDRE DU JOUR :

- **Intervention de Monsieur Vincent Reynaud de l'ONF**
- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre 2014**
- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Délibérations :**
 - Fixation des tarifs :**
 - **Eau et assainissement**
 - **Chaufferie**
 - **Location salle et chapiteaux**
 - **Pâturages**
 - **Site Internet et bulletin municipal**
 - **Orientations budgétaires**
 - **Informations et questions diverses**

Séance ouverte à 20h15

Intervention de Monsieur Vincent Reynaud de l'ONF

Monsieur Reynaud fait une présentation de l'Office National des Forêts (ONF). Les principales missions de l'ONF sont la gestion des forêts domaniales et des forêts publiques relevant du régime forestier. L'ONF effectue des prestations de services pour les collectivités telles que :

- L'entretien parcellaire
- L'action pour préserver et augmenter la biodiversité
- La gestion durable de la forêt en perpétuant le patrimoine forestier

A l'issue de l'intervention, Monsieur le Maire remercie monsieur Reynaud pour sa disponibilité, ses explications et les réponses apportées aux interrogations des conseillers.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre 2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Sandra Peralta se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance

- Délibérations :

Fixation des tarifs :

- **Eau et assainissement**

Depuis 2010, le budget annexe 'Eau – Assainissement' voit son excédent d'exercice diminuer. Il est proposé pour l'année 2015 de fixer :

- La part eau à 1.65 €/m³
- La part assainissement à 1.30€/m³
- Location annuelle du compteur à 17.00€

Le conseil vote à l'unanimité le montant des nouveaux tarifs

- **Chaufferie**

Sur le budget annexe 'Chaufferie bois', et afin de veiller au principe d'équilibre budgétaire, il est proposé :

- Location du compteur 26.00 €/mois
- Prix du KWh à 0.068 €

A l'unanimité le conseil accepte les montants

- **Location salle et chapiteaux**

Il est proposé de maintenir les tarifs tels que :

- Location salle communale,

Pour les membres de la commune : 40,00€/jour - caution 150.00€

Pour les membres extérieurs à la commune : 60.00€/jour - caution 300.00€

Remarque : un inventaire des matériels et équipements appartenant à cette salle est à prévoir

- Location chapiteaux :

Petit chapiteau : 20.00€/manifestation

Moyen chapiteau : 40.00 €/manifestation

Grand chapiteau: 60.00€/manifestation

Remarque : Les chapiteaux sont loués uniquement sur la commune d'Avignon.

A l'unanimité le conseil accepte les montants

- **Pâturages**

La location de pâturages reste inchangée, soit 100.00 € par saison.

A l'unanimité le conseil accepte ce montant

- **Site Internet et bulletin municipal**

Une réunion avec la société ARICIA, retenue pour la création du site Internet, est prévue le jeudi 5 février 2015 à 20h00. La commission 'Internet' ainsi que les conseillers sont conviés à cette réunion.

Un bulletin municipal sera publié au printemps prochain.

- **Orientations budgétaires**

Monsieur le Maire rend compte de deux préoccupations :

Au niveau des dépenses de fonctionnement, les contributions aux écoles primaires et maternelles s'élèveront à plus de 26 000€. Une participation de 15 000€ (issue d'une convention de 2013) restera à verser à la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude en vue de finaliser le lotissement des Orchidées.

Au niveau des recettes de fonctionnement : la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) attribuée par l'état diminuera d'environ de 10% pour l'année 2015.

Informations et questions diverses

- **SYDOM du Jura**: Le SYDOM du Jura (Syndicat de traitement Des Ordures Ménagères) organise une visite de leur centre de tri à Lons le Saunier le 20 février.

- **Conseil en énergie partagée (CEP)**: Le CEP fait l'objet, au sein du PNR du Haut Jura, d'une convention entre le PNR et les communes volontaires. Il a pour but de réduire les consommations énergétiques des communes qui souhaitent adhérer.

Séance levée à 23h30.

Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 19 février à 20h15 en mairie

Le Maire,
Yves POËTE

Le secrétaire de séance
Sandra Peralta